



Pas de bébés à la consigne !

Collectif Pas de bébés à la consigne

ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), **AEJEV** (Association des Educateurs de Jeunes Enfants des Vosges), **AFPEN** (Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale), **ANAP** (Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture), **ANAPSYpe** (Association Nationale des Psychologues pour la petite enfance), **ANPDE** (Association Nationale des Puéricultrices diplômées d'Etat et des Etudiantes), **Association Pikler Loczy**, **CADRESPE** (Collectif d'Association de Directeurs et Responsables d'Établissement et Services Petite Enfance), **CEEPAME** (Comité d'Entente des Ecoles Préparant aux Métiers de l'Enfance), **CEMEA** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), **CERPE** (Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance), **CFDT Intercos des Services Publics Parisiens**, **CFTC** (Administration Parisienne), **CGT** (Confédération Générale du Travail), **CGT Commerce et Services**, **CGT Crèches et PMI 93**, **CGT Educ'Action**, **CGT Fédération Santé Action Sociale**, **CGT Fédération des Services Publics**, **CGT Petite Enfance Ville de Paris**, **CNDF** (Collectif National pour les Droits des Femmes), **La CSF** (La Confédération Syndicale des Familles), **FA-FPT** (Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale), **FCPE** (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves), **Fédération CFDT Intercos**, **Fédération CNT santé social & CT**, **Fédération Nationale Sud Santé-Sociaux**, **Fédération SUD Collectivités Territoriales**, **Femmes solidaires**, **FNACT-CFTC**, **FNEJE** (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants), **FSU** (Fédération Syndicale Unitaire), **IRAEC** (Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple), **IRIS** (Institut de Ressources en Intervention Sociale, centre de Formation), **MP4** (Mouvement pour une parole politique des professionnels du champ social), **Osez le féminisme !**, **Passerelles EJE**, **Réseau Féministe "Ruptures"**, **la section syndicale STC de la mairie d'Ajaccio**, **SE-UNSA** (Syndicat des Enseignants du premier degré et du second degré d'UNSA Education), **SNMPMI** (Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile), **SNP** (Syndicat National des Psychologues), **SNPI-FSU** (Syndicat National des Personnels d'inspection), **SNU CLIAS-FSU** (Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales), **SNUipp-FSU** (Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC de la FSU), **SUPAP-FSU** (Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes), **Syndicat UCP/UNECT Ville de Paris - personnels de la Petite enfance**, **UFAL** (Union des Familles Laïque), **UFNAFAAM** (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles), **Union syndicale Solidaires**, **UNSA** (Union Nationale des Syndicats Autonomes), **UNSA Education**, **UNSA Petite Enfance Ville de Paris**, **USD Santé et Action sociale CGT Paris**

Pas de bébés à la consigne portera l'exigence d'un accueil de qualité pour la petite enfance dans le débat de société des prochaines élections !

Plus d'un an après la publication du décret réformant les modes d'accueil collectif et de la loi installant les Maisons d'Assistantes Maternelles, le Collectif *Pas de bébés à la consigne* poursuit sa bataille pour un accueil de qualité des jeunes enfants.

Quelle est la situation actuelle ? On constate une diminution du ratio adultes-enfants et des embauches de professionnels de moins en moins qualifiés, qui touchent de nombreuses structures. Des places s'ouvrent certes, mais à quel prix ?

Les dernières mesures en vigueur (décret "Morano", financement par la CAF au temps de présence des enfants) font ressentir leurs effets quotidiennement : les lieux d'accueil collectif sont impérativement tenus de remplir l'ensemble des créneaux horaires ; ces injonctions institutionnelles se réalisent sans considération pour les besoins réels des jeunes enfants et au détriment des relations, primordiales dans ce travail, avec les parents. Il devient très difficile de dégager des temps de formation, essentiels pour les professionnels. La sécurité, tant matérielle que psychique des enfants, est de plus en plus mise à mal.

Le gouvernement favorise l'éclosion de solutions privées (entreprises de crèche, agences de services à la personne). Les options retenues développent des logiques de concurrence contraires au besoin d'accueil personnalisant des jeunes enfants (logique clientéliste contre logique psychologique et pédagogique, recherche de rentabilité, précarisation des statuts et des conditions de travail des professionnels, etc.).

Face à ces reculs, le collectif a publié un **Plan d'urgence en faveur de l'accueil de la Petite Enfance**. Il brosse un état des lieux d'une politique gouvernementale marquée par la déréglementation, il chiffre les besoins en places d'accueil nouvelles et avance des propositions concrètes incluant un plan massif de formation de professionnel-LEs qualifié-Es :

- création massive de nouvelles structures collectives pour répondre aux besoins d'accueil ;
- développement de l'accueil des jeunes enfants exclusivement dans le secteur public ou à but non lucratif, à l'abri de tout objectif de concurrence et de rentabilité et en excluant la petite enfance du champ d'application de la directive européenne *Services* ;
- formation de 10 000 professionnel-LEs par an, qualifié-Es dans le domaine de l'accueil de la petite enfance (correspondant à la création de 200 000 places en accueil collectif sur 3 ans) ;
- garantie d'une véritable professionnalisation de tous les accueillants (assistantes maternelles, titulaires du CAP petite enfance...), par la promotion professionnelle vers les métiers les plus qualifiés pour de véritables carrières dans le secteur de la petite enfance ;
- pluridisciplinarité des équipes d'accueil incluant des compétences en santé, en éducation et en psychologie du jeune enfant ;
- amélioration des taux actuels de professionnel-IEs qualifié-Es et des ratios d'encadrement dans les établissements et retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif ;
- pour les enfants de 2-3 ans, développement des grandes sections de crèches et de l'accès à l'école maternelle dans des conditions adaptées à cet âge, et abandon des jardins d'éveil payants pour les familles ;
- abaissement du reste à charge financier pour les familles, leur permettant réellement d'accéder au mode d'accueil de leur choix, pour aller progressivement vers la gratuité des modes d'accueil.

→ Ces revendications et propositions du collectif ont été portées à la connaissance des responsables gouvernementaux, des élus et des représentant-Es des institutions publiques d'accueil de la petite enfance.

Des rencontres ont eu lieu (Ministère des Solidarités et de la cohésion sociale, Conseil Régional d'Ile de France, Association des Maires de France), d'autres ont été sollicitées sans réponse pour l'instant (Secrétariat d'État à la famille, CNAF, Commissions des affaires sociales du Sénat et de l'Assemblée Nationale).

→ Par ailleurs le recours déposé par le collectif en annulation du décret « Morano » réformant l'accueil collectif est toujours en cours d'instruction au Conseil d'Etat.

Dans les semaines et mois à venir, Pas de bébés à la consigne annonce sa présence dans le débat de société lors des campagnes présidentielle et législative, avec :

→ **l'envoi aux candidat-es d'un questionnaire** portant sur le développement d'une politique favorable à l'accueil de la petite enfance. Il leur sera demandé de se prononcer sur nos propositions et revendications, sur les mesures concrètes qu'ils comptent prendre en faveur d'une politique d'accueil de la petite enfance de qualité.

→ **une invitation des candidat-Es à participer à des débats publics**, à Paris et en régions et à y exprimer leur projet quant à l'accueil des jeunes enfants. A Paris, ce débat aura lieu le 20 mars 2012 (lieu et horaires seront précisés ultérieurement).

Nous vous appelons à soutenir une véritable ambition pour l'accueil de la petite enfance : signez et faites circuler la pétition*, participez aux débats et initiatives des prochains mois (à suivre sur le site du Collectif**).

Dans la séquence électorale qui s'annonce, parents, professionnels, citoyens et élus, soyons présent-Es ! Continuons d'exiger la qualité d'accueil et de scolarisation pour les jeunes enfants !



Pas de bébés à la consigne !

* <http://www.pasdebebesalaconsigne.com/petition2011.php>

** <http://www.pasdebebesalaconsigne.com>

pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr

